

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et la Paroisse Saint Joseph seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Pays de la Loire dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Pays de la Loire  
110, rue de Frémur  
49000 Angers  
02 41 39 48 98  
maineetloire@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



## MAIRIE D'ANGERS

Angers Patrimoines  
43 rue de Salpinte  
49000 Angers  
02 41 60 22 13  
stephanie.vitard@ville.angers.fr  
www.angers.fr



## PAROISSE SAINT JOSEPH

27 rue Saint Joseph  
49000 Angers  
rbomperin@diocese49.org  
www.diocese49.org

## NOS PARTENAIRES

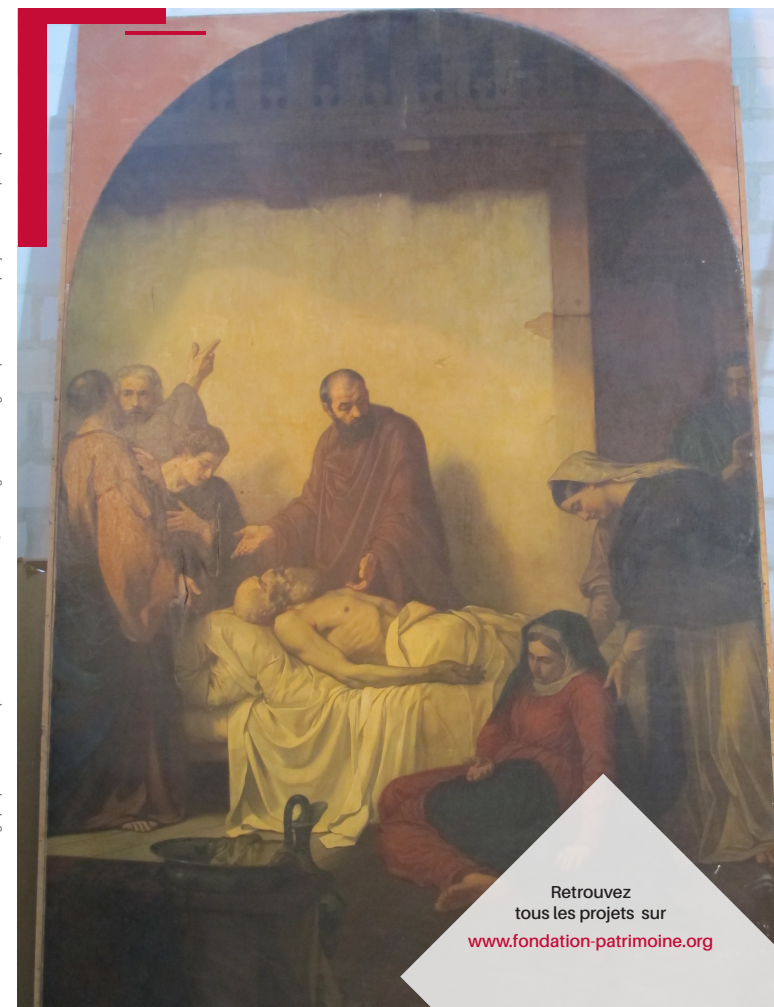


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

# tableau "La Mort de saint Joseph" (1847) d'Eugène-Pierre Appert

Eglise Saint-Joseph à Angers



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Ville d'Angers - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

Depuis 2018, la Ville d'Angers conduit une campagne de restauration des tableaux de l'église Saint-Joseph. Le projet actuel concerne un tableau de grand format *La mort de saint Joseph*.

Déposée par l'Etat et gérée par le Centre National des Arts Plastiques, cette peinture est monumentale (4,52 m x 2,94 m). La taille du tableau, son sujet directement lié au saint patron de l'église, son inscription au titre des Monuments Historiques et la renommée du peintre font de cette œuvre un élément prédominant pour la paroisse de même que pour le patrimoine angevin.

### LE PROJET DE RESTAURATION

La restauration porte à la fois sur le support (toile déformée en partie basse, cinq déchirures) et la couche picturale dont le vernis ancien, oxydé et jauni, est recouvert de poussières grasses incrustées en surface. Les restaurateurs doivent également intervenir sur la structure et sur la dorure du cadre.

Le peintre Eugène-Pierre Appert est né à Angers en 1814 et mort à Cannes en 1867. Il étudie dans l'atelier de Jean-Auguste-Dominique Ingres et expose au Salon entre 1837

et 1865. Il peint de nombreuses toiles aux sujets historiques. Il reçoit de nombreuses commandes officielles de décors peints pour les châteaux des Tuileries et du Louvre ainsi que pour la chapelle de l'hôpital d'Angers.

### LES CONTREPARTIES

A partir de 30 € : un grand merci sur le site Internet de la Ville d'Angers et sur la fiche patrimoine consacrée au tableau restauré

A partir de 50 € : contreparties précédentes +1 invitation dans l'un des Musées d'Angers

A partir de 100 € : contreparties précédentes + visite en présence d'un restaurateur

A partir de 500 € : contreparties précédentes + une visite conférence par Angers Patrimoines (Grand théâtre, palais épiscopal..)

Montant des travaux	25 142 € HT
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	Septembre 2019

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

tableau "*La Mort de saint Joseph*" (1847) d'Eugène-Pierre Appert

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/60901](http://www.fondation-patrimoine.org/60901)  
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
tableau "*La Mort de saint Joseph*" (1847) d'Eugène-Pierre Appert

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Ville d'Angers